

**La commission de la formation et de la vie universitaire
du conseil académique de l'université Jean Moulin
en séance du 24 juin 2025**

Délibération n°CFVU_2025-06-03

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 et suivants ;
Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin,

Après en avoir délibéré,

Décide

d'approuver la demande d'accréditation hors-vague de la Licence Professorat des Écoles à la rentrée universitaire 2025. Cette licence sera portée par l'Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation (ISPEF) de Lyon 2. Les établissements partenaires sont : l'Université Claude Bernard Lyon 1 (INSPE de Lyon) et l'université Jean Moulin Lyon 3. L'argumentaire et le dossier de demande d'accréditation hors vague sont annexés à la présente délibération.

Ce point sera soumis au vote du conseil d'administration du 8 juillet 2025.

La présente délibération a été adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	29
✓ Nombre de voix pour :	16
✓ Nombre de voix contre :	12
✓ Nombre d'abstention :	1

Lyon, le 24 juin 2025

**La vice-présidente
chargée de la commission de la formation
et de la vie universitaire**



Nathalie KRIEF

Le projet de LPE s'inscrit dans une stratégie du territoire Lyon/Saint-Etienne, aujourd'hui structuré autour d'une ComUE. Résultant de nombreux échanges entre les directions d'établissement, il revêt une forte dimension partenariale.

Pour le cas strict des établissements lyonnais, le projet présenté ici répond à une ambition de territorialisation et de proximité, en phase avec les exigences de la formation des futurs professeurs des écoles (stages, mobilité des publics, locaux). Il entend s'appuyer sur le maillage institutionnel et les ressources des trois établissements : Université Claude Bernard Lyon 1, Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3. Ce projet, porté par l'Université Lumière Lyon 2, vise donc à une coordination des moyens à travers une mention unique tout en se déployant sur différents sites pédagogiques (Lyon et Bourg-en-Bresse). Il assume donc une double complémentarité :

- Une complémentarité géographique afin de répondre à des enjeux de couverture du territoire ;
- Une complémentarité académique afin de s'appuyer sur les compétences présentes dans les différents établissements.

Le portage du projet est assuré par l'Université Lumière Lyon 2, en raison notamment de l'ancrage fort et ancien dans le paysage académique de l'ISPEF (Institut des sciences et des pratiques d'éducation et de formation) qui porte déjà, depuis plusieurs années, un parcours de la mention de site Meef-PE accueillant environ 200 étudiants. Ce portage se double du partenariat avec les composantes des deux autres établissements (INSPE pour l'UCBL et faculté Arts, lettres et langues pour Lyon3) qui contribuent également et de façon complémentaire à la formation actuelle des enseignants du premier degré pour un total de 600 étudiants formés sur chacun des niveaux du master MEEF. Notons également l'existence, depuis plusieurs années, d'une unité d'enseignement d'ouverture, devenue « mineure » dans l'architecture de l'offre de formation Lyon 3, qui concerne la préparation au professorat des écoles (mineure « professorat des écoles » déployée sur le site de Lyon et sur celui de Bourg-en-Bresse). Cette solide expérience de la préparation aux concours et métiers de l'enseignement garantit une coordination optimale des établissements et équipes parties-prenantes de cette mention. Ce design organisationnel vise également à réaliser un partage raisonnable et soutenable des ressources en profitant de la présence dans les trois établissements lyonnais de l'ensemble des disciplines et compétences nécessaires à une préparation aux métiers de professorat des écoles. Si l'ISPEF de l'Université Lyon 2 a déjà une vocation pluridisciplinaire, il pourra articuler étroitement son travail avec l'INSPE-composante de l'université Claude Bernard Lyon 1, porteur de compétences proches, en appui avec les domaines d'expertise des établissements partenaires, qu'il s'agisse des mathématiques, des sciences de la vie et de la Terre, et des sciences physiques et chimiques à l'Université Lyon 1, des langues et lettres à l'Université Lyon 3. La coopération des différents établissements garantit, par ailleurs, une qualité d'excellence à la formation et une articulation à la recherche. La formation pourra s'appuyer sur les travaux menés au sein des nombreuses unités de recherche sous tutelle des différents établissements œuvrant dans le domaine des sciences de et pour l'éducation : laboratoires ECP, CRNL, S2HEP, ICAR, IRHIM, ELICO pour ne citer que quelques exemples, couvrant, par leurs priorités scientifiques, les blocs de compétences de la LPE. Ce projet peut également bénéficier d'une expérience consolidée des relations de travail entre équipes universitaires d'une part, et entre ces équipes et les différents acteurs représentant l'Education nationale d'autre part (Rectorat, DSDEN, Ecole académique de la formation continue, corps d'inspection...) dans tous les aspects relatifs à la professionnalisation de la formation. Ces aspects regroupent notamment la participation des acteurs de terrain à la formation, la mise en œuvre des stages, la construction du cadre de certification de la formation. Ce projet pourra également prendre appui sur l'expérience des acteurs en matière d'hybridation de la formation permettant de déployer des modules de formation pouvant s'adresser à des publics à la recherche d'une réorientation professionnelle vers les métiers de l'enseignement : Campus Forse (Université Lyon 2/Université de Rouen/CNED) ; AEU CRPE proposée par l'INSPE-Université Claude Bernard Lyon 1)

Enfin, une autre préoccupation forte est au cœur de ce projet : la possibilité de passerelles pour les étudiants recalés aux concours ou en demande de réorientation lors de leur parcours de licence. La présence des trois établissements offre, de ce point de vue, de nombreuses pistes pour garantir de telles perspectives aux étudiantes et étudiants : mention de licence et de master en Sciences de l'éducation et de la formation au sein de l'Université Lumière Lyon 2, portails des licences scientifiques à l'université Claude Bernard notamment.

C'est donc fort d'un ensemble d'atouts multiples et complémentaires que ce projet lyonnais de LPE est présenté à des fins de répondre aux attentes d'un bassin local large.

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2025-2026

Université Lumière Lyon 2

Campus Berges du Rhône
18 quai Claude Bernard
69007 Lyon
presidence@univ-lyon2.fr

UAI :

Composante(s) qui porte(nt) la licence : **Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation (ISPEF)**

Éventuellement, établissement(s) partenaire(s) = (1 seul établissement qui inscrit et diplôme mais qui conventionne avec d'autres établissements) :

Université Claude Bernard Lyon 1 (INSPE de Lyon) et Université Jean Moulin Lyon 3

A noter : cette campagne d'accréditation est prévue en 2 temps.

1. **Avant le 15 juin 2025**, renvoyer le pré-dossier composé de 4 pages maximum ainsi que l'annexe 1 (note d'intention) à l'adresse suivante :
accreditation.formatation-enseignants@enseignementsup.gouv.fr
2. **Avant le 30 septembre 2025**, adresser les pré-dossier et dossier avec les pièces justificatives suivantes :
 - convention(s) avec le rectorat évoquant les besoins et la nature des berceaux, les moyens RH et les capacités d'accueil
 - procès-verbal des votes dans les instances
 - pourcentage prévisionnel des catégories d'intervenants université (la liste n'est pas attendue)
 - estimation des ressources humaines rectorat
 - note expliquant comment le système d'information de scolarité permet d'attester la dispense d'épreuve d'admissibilité au CRPE (validation sans compensation des ECTS affectés au bloc 1 en L1 et en L2 ainsi que la validation des ECTS rattachés aux disciplines mathématiques et numératie & français et compétences langagières).

Le dossier complet (pré-dossier et dossier) est à transmettre à l'adresse suivante :

accreditation.formatation-enseignants@enseignementsup.gouv.fr

Merci de bien vouloir respecter le nombre de pages attendu.

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2025-2026

Table des matières

- 1. Pré-dossier (à transmettre avant le 15 juin)**
 - A. Renseignements administratifs**
 - B. Cartographie de l'offre de formation initiale en licence « professorat des écoles »**
 - C. Présentation synthétique du projet de la LPE au sein de la stratégie de l'établissement**
- 2. Dossier (à transmettre pour le 30 septembre) + pièces justificatives**
 - D. Présentation opérationnelle de la licence au regard du cadrage national**
 - E. Initiation à la recherche**
 - F. Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage**
 - G. Moyens humains prévus**

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2025-2026

A. Renseignements administratifs

	Mandats	Nom – Prénom	Mail
Pour l'université Lyon 2	Présidente de l'université	VON BUELTZINGSOEWEN Isabelle	presidence@univ-lyon2.fr
	Référent : VP CFVU	Cadiou Stéphane	stephane.cadiou@univ-lyon2.fr
<u>Universités partenaires :</u> *Université Claude Bernard Lyon 1 *Université Jean Moulin Lyon 3	Présidents de l'université	LINA Bruno Président Université C. Bernard Lyon 1 BONNET Gilles Président Université J. Moulin Lyon 3	presidence@univ-lyon1.fr presidence@univ-lyon3.fr
	Référentes : VP CFVU	CHEMELLE Julie-Anne (Lyon 1) KRIEF Nathalie (Lyon 3)	julie-anne.chemelle@univ-lyon1.fr nathalie.krief@univ-lyon3.fr
Pour le Rectorat	Rectrice de l'académie	BISAGNI-FAURE Anne	cab@ac-lyon.fr
	Rectrice de région académique	BISAGNI-FAURE Anne	cab@ac-lyon.fr
	Recteur délégué ESRI	BENLAHSEN Mohammed	recteur-delegue-esri@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

B. Cartographie de l'offre de formation initiale en licence « professorat des écoles » (2 pages maximum)

Compléter les tableaux, ci-dessous, en précisant les différentes formations qui permettent de conduire au professorat des écoles, d'une part, en 2025-2026 (Licence PPPE, licences autres, parcours), et, d'autre part, à compter de la rentrée 2026, la configuration de la nouvelle offre de formation intégrant la licence Professorat des écoles.

N.B. Ajouter autant de lignes que de besoin.

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2025-2026

1) Licence PPPE (le cas échéant) et nouvelle licence LPE

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Sites(s)
Licence PPPE : NON (Pas de PPPE à Lyon) Date de création Licence d'adossement Capacité d'accueil :		Licence PPPE <i>Maintien L2 : NON</i> Capacité d'accueil :	
		<u>Nouvelle licence LPE</u> Composante - le cas échéant, pressentie - qui la porte : ISPEF (Lyon 2) Partenariat avec Lyon 1 (composante INSPE) et Lyon 3 Ouverture uniquement en L1 : NON Ouverture en L1 et en L2 : OUI Création d'une mention LPE accréditée par Lyon 2 (composante ISPEF), déployée sur les sites « Berges du Rhône » (Lyon 2) et « Bourg-en-Bresse » (Lyon1, Lyon 3), voire un déploiement supplémentaire sur le site de Lyon (Lyon 1)	Université Lyon 2 Site Berges du Rhône Université Lyon 1 et Université Lyon 3 Site Bourg en Bresse

2) Licence(s) qui prépare(nt) dès la L1 au professorat des écoles (le cas échéant)

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Site(s)
Intitulé(s) de la / des mention(s) : Licence des Sciences de l'éducation et de la formation Volume horaire : 1550 heures Composante(s) qui la/les porte(nt) : ISPEF Capacité d'accueil : 300	Université Lumière Lyon 2 (Berges du Rhône)	<i>Maintien : NON</i> Volume horaire : Composante(s) - le cas échéant, pressentie(s) - qui la/les porte(nt) Capacité d'accueil	

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2025-2026

		Création d'une mention LPE sur le site Lyon/Bourg-en-Bresse (voir ci-dessus)	
--	--	--	--

3) Licence(s) intégrant dès la L1 un parcours préparatoire au professorat des écoles (le cas échéant)

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Site(s)
Université Lyon 3 : Mineure « Professorat des écoles » offerte à 5 majeures possibles : Philosophie ; Géographie et Aménagement ; Lettres modernes ; Langues, Littératures et Culture de l'Antiquité ; LLCER (allemand, anglais, arabe, chinois, italien, japonais, russe) Volume horaire du parcours : 50 h x 2 semestres = 100 heures Composantes qui portent la mention : faculté des Humanités, Lettres et Sociétés, faculté de Philosophie, faculté des Langues Composantes qui portent le parcours : faculté des Humanités, Lettres et Sociétés Capacité d'accueil du parcours : 110	Lyon et Bourg-en-Bresse	Maintien : OUI Volume horaire du parcours : 50 h x 2 semestres = 100 heures Composante(s) - le cas échéant, pressentie(s) - qui porte(nt) la mention : faculté des Humanités, Lettres et Sociétés, faculté de Philosophie, faculté des Langues Composante(s) - le cas échéant, pressentie(s) - qui porte(nt) le parcours : faculté des Humanités, Lettres et Sociétés Capacité d'accueil du parcours : 100	Lyon

4) Licences intégrant en L2 ou en L3 un parcours préparatoire au professorat des écoles (le cas échéant)

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Site(s)
Université Lyon 1 : Modules de préparation au CRPE (composante INSPE) Déployés pour :	Lyon 1	Maintien : OUI (L2 et L3) Université Lyon 1 : Modules de préparation au CRPE (composante INSPE) Déployés pour :	Lyon 1

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2025-2026

*UFR Biosciences (L2 et L3) : Licence mention SVT, Licence mention SV *Faculté des Sciences : Licence mention Chimie (L2 et L3) et Licence mention Physique-Chimie (L3) Volume horaire des modules : 100 h L2 ; 150 h L3) Capacité d'accueil : 1 groupe de 35 étudiants en L2 ; 1 groupe de 35 étudiants en L3 Université Lyon 2 : Licence Sciences de l'éducation et de la formation – Parcours CRPE en L3 Uniquement ouverture en L3 : OUI Volume horaire du parcours : 500 h Composante qui le porte : ISPEF Capacité d'accueil du parcours : 200 Université Lyon 3 : Mineure « Professorat des écoles » offerte à 5 majeures possibles : Philosophie ; Géographie et Aménagement ; Lettres modernes ; Langues, Littératures et Culture de l'Antiquité ; LLCER (allemand, anglais, arabe, chinois, italien, japonais, russe) ; 50h x 4 semestres soit 200 h ; Capacité d'accueil : 120 en L2 et 120 en L3 Composantes qui le portent : faculté des Humanités, Lettres et Sociétés	???? Lyon et Bourg-en-Bresse	*UFR Biosciences (L2 et L3) : Licence mention SVT, Licence mention SV *Faculté des Sciences : Licence mention Chimie (L2 et L3) et Licence mention Physique-Chimie (L3) Volume horaire des modules : 100 h L2 ; 150 h L3) Capacité d'accueil : 1 groupe de 35 étudiants en L2 ; 1 groupe de 35 étudiants en L3 Maintien : OUI Ouverture en L2 et en L3 : OUI Uniquement en L3 : OUI Volume horaire du parcours : 500 Composante(s) - le cas échéant pressentie(s) - qui le porte(nt) : ISPEF Capacité d'accueil du parcours : 200 Maintien : OUI (L2 et L3) Université Lyon 3 : Mineure « Professorat des écoles » offerte à 5 majeures possibles : Philosophie ; Géographie et Aménagement ; Lettres modernes ; Langues, Littératures et Culture de l'Antiquité ; LLCER (allemand, anglais, arabe, chinois, italien, japonais, russe) ; 50h x 4 semestres soit 200 h ; Capacité d'accueil : 100 en L2 et 100 en L3 Composantes qui le portent : faculté des Humanités, Lettres et Sociétés	Université Lyon 2 Berges du Rhône Lyon
--	--	--	--

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2025-2026

C. Présentation synthétique du projet de LPE au sein de la stratégie de l'établissement (1 page maximum)

Le projet de Licence de Professorat des Écoles (LPE), porté par l'Université Lumière Lyon 2, et co-accrédité avec les Universités Claude Bernard Lyon 1 et Jean Moulin Lyon 3, s'inscrit pleinement dans la stratégie institutionnelle du site, portée par la ComUE Université de Lyon. C'est dans cette perspective que se conçoit le projet de LPE, projet qui entend capitaliser sur la diversité des ressources scientifiques présentes sur l'ensemble du site et la complémentarité des implantations territoriales. L'enjeu de cette création, sur les sites de Lyon et Bourg en Bresse, est de garantir l'attractivité de parcours conduisant au métier de professeur d'école au plus près des besoins des territoires. L'offre de formation ainsi proposée couvre les deux départements de l'académie dont les besoins sont les plus importants (173 stagiaires pour le département de l'Ain, 273 pour le département du Rhône pour un total de 527 stagiaires en 2024-2025). Il s'agit de former dès la L1, via une offre raisonnable et soutenable, et dans une perspective de poursuite en master M2E, les futurs professeurs des écoles au plus près de leur potentiel territoire d'affectation.

Expertise des partenaires porteurs de l'offre de formation :

L'offre de formation de LPE, portée par l'université Lyon 2, réunira les partenaires déjà impliqués dans la formation des enseignants du premier degré par le biais des masters MEEF : Institut des sciences du professorat, de l'éducation et de la formation ISPEF (Lyon 2), Faculté des humanités, lettres et sociétés (Lyon 3), INSPE de l'académie de Lyon (Lyon1). Ces composantes, porteuses de l'expertise scientifique au service de la formation, s'appuient sur une diversité d'intervenants issus des trois établissements (enseignants-chercheurs, enseignants, professionnels de terrain) et ont une grande habitude de travail partenarial. L'employeur Éducation Nationale sera naturellement présent dans le partenariat pour renforcer l'adéquation des logiques de formation aux besoins de l'employeur, notamment sur le volet professionnel et accentuer la participation des professionnels de terrain à la formation.

L'ensemble des partenaires s'engagera dans la mise en œuvre d'un système d'assurance-qualité garantissant l'adéquation entre les compétences validées dans la formation et celles attendues dans la réussite au concours. L'affichage, dans la déclinaison de la LPE par chacun des partenaires, d'une spécificité propre à ses domaines universitaires d'expertise (Sciences humaines et sociales, arts, lettres et langues pour les universités Lyon 2 et Lyon 3, sciences exactes pour l'université Lyon 1) permettra également aux étudiants de cultiver les compétences de la polyvalence caractéristiques du professorat des écoles, mais aussi de renforcer des compétences dans tel ou tel grand domaine scientifique et de les mettre ensuite au service des écoles dans lesquelles ils et elles seront affectés.

Articulation de l'offre de formation avec les dispositifs existants :

Au niveau licence, la licence LPE pourra s'articuler avec les licences existant dans les domaines connexes (Sciences de l'Education à Lyon 2, portails scientifiques pour Lyon 1, licences ALL et SHS pour Lyon 3) et garantira des passerelles pour les étudiants en cours de formation.

Dispositifs en appui de l'offre de formation :

Le partenariat construit entre les porteurs du projet de LPE s'appuiera sur des dispositifs de co-pilotage et d'opérationnalisation déjà mobilisés dans le cadre des masters MEEF et des futurs masters M2E : instances de l'INSPE, de l'EAFIC et des composantes impliquées, avec des logiques de représentations croisées, instances collectives, dispositifs d'interfaçage de mise en œuvre des opérations collectives (cellules « stage » et « FI/FC » du pôle continuum qui garantissent la mise en stage des étudiants et la mobilisation des professionnels de terrain vers la formation initiale et des enseignants-chercheurs vers la formation continue.

La capacité d'accueil sur le site Lyon – Bourg en Bresse est estimée, à ce jour, entre 300 à 400 étudiants en L1. En fonction du nombre d'inscrits, inconnu à ce jour, un parcours supplémentaire pourrait être proposé par Lyon 1 sur le site de Lyon